

# 32<sup>ième</sup> CHALLENGE EUROPEEN DES CARABINIERS DE SOUPPES SUR LOING

Du 08 Avril au 09 Avril 2023



## Bonnes Fêtes de Fin d'Année

### Tir couché à :

100 mètres (C50) + 200 mètres (C200) + 300 mètres (C300)

10 meilleures balles sur 13 en 30 minutes par distance

Scores possibles : **300 points**

Quatre disciplines :

- BURTON Percussion military
- SNIDER Cartouche military
- TURNER Percussion sporting
- BODINE Cartouche sporting

La participation est limitée à 1 série par jour

1 discipline = 3 séries = 1 journée de présence

2 disciplines = 6 séries = 2 jours de présence

3 disciplines = 9 séries = 2 jours de présence

Dans la mesure du possible

- Récompense aux 3 premiers de chaque discipline
- Trophée Sporting : combiné Turner + Bodine
- Trophée Military : combiné Burton + Snider

Pour tout renseignement contacter :

Jean-Claude BONNET, 35 rue Guillaume Budé 91330 YERRES

Tél. 06 72 84 88 31 - E-mail [j-c.bonnet@sfr.fr](mailto:j-c.bonnet@sfr.fr)

## **PROGRAMME DE LA RENCONTRE**

Samedi 08 Avril	09h00 début des tirs 18h00 fin des tirs 18h 30 Cocktail de l'Amitié offert sur le stand
Dimanche 09 Avril	09h00 début des tirs 18h00 fin des tirs sous condition 19h15 Proclamation des résultats

### **REGLEMENT**

Le contrôle des armes est effectué au pas de tir avant le début de la première série de chaque discipline.

#### **TROPHEES MILITARY RIFLE ET SPORTING RIFLE**

Le Trophée Military Rifle résulte de l'association des disciplines 1-BURTON et 2-SNIDER

Le Trophée Sporting Rifle résulte de l'association des disciplines 3-TURNER et 4-BODINE

Un seul récipiendaire pour chacun des deux trophées, le tireur ayant réalisé le score le plus élevé par addition des points obtenus dans les deux disciplines le composant, soit un total possible de 600 points.

Chacun des deux récipiendaires reçoit une récompense individuelle, et leurs noms sont gravés sur les trophées correspondants.

Ces trophées restent exposés au siège social de l'A.C.S.

Le panachage d'une arme réglementaire et d'une arme libre ne donne pas accès aux trophées, mais seulement au classement des disciplines concernées.

#### **CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANT LES DISCIPLINES 1-BURTON et 2-SNIDER**

Elles doivent être soit réglementaires, soit civiles, à la condition d'avoir été conçues en vue d'un usage militaire, ou être issues d'un modèle réglementaire transformé pour un usage civil, à condition toutefois, que la modification ne concerne que le bois. La munition doit être celle réglementairement utilisée à l'époque. Pour la discipline Burton, le calibre doit être supérieur à 13,5 mm.

Les armes composant ces deux disciplines seront munies de hausses fixes, ou seulement réglables en ligne de site, ainsi que le guidon fixe et découvert. Les Springfield Trapdoor avec hausse Buffington sont obligatoirement classés en catégorie BODINE.

Tube de chargement interdit ; cartouche en un seul élément pour la discipline Snider ; pas de nettoyage entre les coups. Dérogation pour les armes à cartouches combustibles : il est permis d'écouvillonner la chambre et de chasser les résidus à l'aide de la baguette de l'arme.

#### **CARACTERISTIQUES DES ARMES COMPOSANT LES DISCIPLINES 3-TURNER et 4-BODINE**

Sont admises dans ces disciplines, les armes réglementaires munies d'appareils de visée dérivables latéralement (ex. Springfield Trapdoor avec hausse Buffington), les armes dites libres. Ces armes peuvent être pourvues d'un guidon sous tunnel avec insert, dérivable ou non, de niveau à bulle, de dioptré, d'œilleton, à condition que ceux-ci soient contemporains de l'arme qui les porte.

Les visées optiques sont interdites, tube de chargement autorisé, cartouches en éléments séparés autorisés, nettoyage entre chaque coup autorisé.

#### **REGLES COMMUNES A TOUTES LES DISCIPLINES**

Une commission de contrôle sera mise sur pied avec des tireurs de différentes nationalités ; cette commission a pour but de contrôler toutes les armes, et de régler les litiges en cas de contestation des scores affichés.

Si une arme présente des caractéristiques inhabituelles, le possesseur devra présenter tout document prouvant qu'une telle arme a réellement existé.

Les décisions de la Commission sont sans appel, toutefois le détenteur d'une arme ayant été refusée pourra néanmoins participer à l'épreuve à laquelle il s'est engagé, sans prétendre à un classement quelconque. Cette mesure ne pourra s'appliquer qu'une seule fois.

Les séries sont de 30 minutes avec 13 balles ou cartouches. Seul le nombre de coups pour la série devra être sorti et présenté.

Un quatorzième impact dans votre cible vous coûtera 14 points : soyez vigilant jusqu'à la fin de la série. En cas de litige, veuillez le signaler de suite à l'arbitre ; tout litige non signalé ne sera pas pris en compte.

Poudre noire du commerce exclusivement.

Cartouches : obligatoirement et exclusivement poudre noire, balle plomb nue ou chemisée papier, à l'exclusion de tout chemisage ou gas-check métallique.

Un contrôle inopiné peut avoir lieu sur le pas de tir : une cartouche sera prélevée au hasard et sera démontée et vérifiée en présence du tireur.

Bretelle : obligatoirement fixée aux anneaux grenadières pour les armes militaires ; pour les armes libres, elle peut être fixée en un seul point, mais ne doit pas être accrochée à la veste de tir.

**Durant les séries seront autorisés uniquement sur le pas de tir le Tireur et son Coach ainsi que l'Arbitre.**

Coaching autorisé à toutes distances, d'une manière discrète et surtout silencieuse.

Les règles de sécurité sont celles actuellement en vigueur dans tous les stands de tir.

Barrages : en cas d'ex-aequo, le gagnant sera celui qui aura le meilleur score à 300m. S'il y a encore égalité, on utilisera le score à 200m, puis à 100m, enfin le nombre de 10, 9, 8...sur les 3 distances.

Le prêt d'une arme est toléré, à titre promotionnel pour les tireurs débutants dans ce type de discipline.

**Important : Le nettoyage des fusils à cartouches se fera sur le poste de tir, en direction des cibles**

Sur place : boissons, sandwiches, plats chauds, sous abri clos et couvert

**Possibilité de camping « rustique » sur le stand de tir**

\*\*\*\*\*

**Situation géographique du Stand**

Route du Coudray 77 460 Souppes S/Loing

Coordonnées **GPS** : 48° 11' 29.50"N

02° 43' 56.30" E

# 32<sup>ième</sup> CHALLENGE EUROPEEN DES CARABINIERS DE SOUPES SUR LOING

Du 08 au 09 Avril 2023

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **25 Mars 2023**.

Nous nous réservons la possibilité de retourner les inscriptions parvenues après cette date, ainsi que celles qui arriveraient après saturation du planning de tir.

1 discipline = 3 séries = une journée de présence

2 disciplines = 6 séries = 2 journées de présence

3 disciplines = dans la mesure du possible et de la disponibilité des places

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ N° de Tél : \_\_\_\_\_ Adresse : E-mail. \_\_\_\_\_

**N° licence (FFT) ..... Impératif**

### Validation du Médecin

#### DROITS DE TIR

40 Euros pour une discipline, soit 3 séries = .....

60 Euros pour deux disciplines, soit 6 séries = .....

80 Euros pour trois disciplines, soit 9 séries = .....

TOTAL ..... EUROS

### Jours de tir (entourez vos préférences)

***Satisfaction vous sera donnée dans la mesure du possible.***

	Samedi matin	Samedi après midi	Dimanche matin	Type d'arme	
BODINE					
TURNER					
SNIDER					
BURTON					

Merçi d'indiquer le coach et tireur avec lequel vous allez tirer et de le prévenir de votre inscription afin de vous inscrire en même temps.



**Feuille à retourner, accompagnée du paiement à l'ordre de ACS**

à Jean-Claude BONNET 35 Rue Guillaume Budé 91330 YERRES

Confirmation par - E-mail [j-c.bonnet@sfr.fr](mailto:j-c.bonnet@sfr.fr)